

COUPE D'AQUITAINE - ASSOCIATIONS DE GOLF D'ENTREPRISE

DIVISION PROMOTION

Dimanche 25 avril 2010

GOLF DE PÉRIGUEUX

Domaine de Saltgourde - 24430 Marsac sur l'Isle

Tél. : 05 53 53 02 35 - Fax : 05 53 09 46 29

E-mail : golfpgx@wanadoo.fr - Web : <http://golfdeperigueux.free.fr>

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Associations : (voir le règlement général)

Championnat ouvert à toutes les Associations d'Entreprises d'Aquitaine.

Le nombre d'équipes sera limité à 12 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) les AS qui totalisent le moins d'équipes inscrites en Coupe d'Aquitaine (1 Div, 2 Div et Promotion)
- 2) les AS qui n'ont pas d'équipe en Promotion
- 3) par ordre d'arrivée des inscriptions.

Plusieurs équipes d'une même AS peuvent disputer cette promotion. Toutefois une seule peut accéder à la seconde Division. De même, si une AS est déjà représentée en seconde Division, une équipe « B » de cette AS peut disputer l'épreuve mais ne pourra pas accéder à la seconde Division.

Les équipes qui ne pourront pas accéder à la Division supérieure pour ces raisons, seront remplacées par les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la compétition.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Avoir un index inférieur à 35,4, l'index pris en compte étant celui figurant dans Fléole à la date limite d'inscription des joueurs.
- Être membre de l'Association d'Entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'Association d'Entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'Association d'Entreprise.
- Ne pas avoir joué dans une autre Division de la coupe d'Aquitaine au cours de la même saison.

Devra être fournie sous peine de non-participation : Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de l'établissement dont celle-ci dépend.

II - FORME DE JEU

Équipes mixtes de 8 équipiers maximum (4 joueurs).

4 simples / stroke play / 18 trous. Les 3 meilleurs scores bruts sont retenus.

Les deux équipes arrivant en tête sont qualifiées pour jouer en 2ème Division en 2011.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant le 4^{ème} score, puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur score, puis les 9, 6,3, et dernier trou du meilleur score puis du second, etc...

III - ENGAGEMENT

Inscription sur Extranet (xnet.ffgolf.org) des équipes et des joueurs avant le **samedi 17 avril 2010 à minuit**.

Les droits d'engagement de **100 €uros par équipe** incluent les droits de jeu et sont payables par chèque à la Ligue de Golf d'Aquitaine.

ATTENTION

Cette épreuve se disputera si 3 équipes au moins sont inscrites. Si moins de 3 équipes étaient inscrites cette « Promotion » serait annulée pour cette année. La (ou les) équipe(s) inscrite(s) serai(en)t alors qualifiée(s) pour la 2ème Division en 2011.

IV - PRIX

Souvenirs offerts aux 2 clubs qualifiés.